

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE FRANCE DUBUC, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LADITE MUNICIPALITÉ, QUE LES MEMBRES DU CONSEIL, LORS D'UNE SÉANCE ORDINAIRE QUI SERA TENUE LUNDI LE 3 JUILLET 2023 À 19:00 HEURES, À L'HÔTEL DE VILLE DE SAINTE-CROIX, STATUERONT SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE :

REQUÉRANT: CLAUDE PICARD pour MÉLANIE PICARD, CLAUDE PICARD et KENNY THERRIAULT

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

LA DEMANDE VISE À AUTORISER LA CONSTRUCTION D'UN MULTILOGEMENT DANS UN PROJET INTÉGRÉ AVEC DES MARGES DE REcul LATÉRALES DE 4 M ET 5,4 M ET UNE MARGE ARRIÈRE DE 7,5 M ALORS QUE L'ARTICLE 18.7.1. PARAGRAPHE 4 DU REGLEMENT DE ZONAGE N° 389-2007 PRESCRIT QUE L'ENSEMBLE DE CES MARGES DOIVENT CORRESPONDRE A LA MARGE ARRIÈRE MINIMALE DE LA ZONE CONCERNÉE, QUI EST DE 8 M DANS LA ZONE 19-H.

CETTE DEMANDE NE CAUSE AUCUN PRÉJUDICE APPARENT.

CETTE DEMANDE EST LOCALISÉE COMME SUIVANT :

NO. CIVIQUE: 141, RUE DU BATEAU NO. (S) LOT(S): 6 496 644

TOUTE PERSONNE OU ORGANISME INTÉRESSÉ POURRA SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE DE DÉROGATION.

FAIT ET DONNÉ À SAINTE-CROIX CE QUINZIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN 2023.

FRANCE DUBUC
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

(CET AVIS EST PUBLIÉ AU MOINS 15 JOURS AVANT LA TENUE DE LA SÉANCE)

CERTIFICAT DE PUBLICATION :

JE, SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE :

AVOIR PUBLIÉ LE PRÉSENT AVIS PUBLIC EN AFFICHANT UNE COPIE À CHACUN DES DEUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL, JEUDI LE 15 JUIN 2023, ENTRE 8:30 ET 16:30 HEURES, ET PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET AU WWW.VILLE-SAINTE-CROIX.CA.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT CE QUINZIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN 2023.

FRANCE DUBUC
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE